



L'EDITO

Chère Saint-Clairoise, Cher Saint-Clairois,

Lundi 16 octobre, à 12h, la Mairie a marqué une minute de silence en hommage à la mort de Dominique Bernard, professeur décédé le vendredi 13 octobre dans un collège à Arras et de Samuel Paty, assassiné 3 ans plus tôt, le 16 octobre 2020 à Conflans Sainte Honorine. La commune est unie aux côtés des représentants de la communauté éducative. Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs proches.

La fin du mois d'octobre a été marqué par de fortes pluies qui ont fait passer le territoire en vigilance orange pluie-inondation. Comme vu dans le dossier de la lettre précédente, le dérèglement du cycle de l'eau engendre ce type de phénomène violent. Malgré l'aspect positif de la pluie qui permettra de, petit à petit, remplir nos nappes phréatiques, lors d'épisode de pluie torrentielle, restez vigilant surtout lors de vos déplacements. Grâce notre système de téléalerte, en cas d'alerte inondation, vous serez prévenu directement, par nous, par SMS.

Vous avez pu le constater, le chantier de la nouvelle cuisine centrale et de l'école avance à toute vitesse ! Les panneaux photovoltaïques ont entièrement été installés sur les toits de l'école. Le plancher chauffant a fini d'être mis en place récemment tout comme la cloison. Le système de récupération d'eau de pluie et la résine sont encore en cours d'installation mais seront fini avant Noël. Dès janvier 2024, les salles de classe commenceront à prendre forme ! Ce chantier est possible grâce à la région Auvergne-Rhône-Alpes co-financée par l'Union Européenne, le département de l'Isère, la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône et l'Etat.

Ce mois-ci, la campagne des Restos du Coeur reprend ! Comme tous les ans, la Mairie prête ses véhicules au resto du Cœur de St Maurice l'Exil pour acheminer les denrées alimentaires. Vous pouvez faire des dons sur le site internet via : [dons.restosducoeur.org](https://dons.restosducoeur.org).

Vous êtes nombreux à avoir remarqué que les comprimés d'iode que vous avez en votre possession sont périmés. Or la date inscrite sur les boîtes n'est qu'à titre d'obligation. Les comprimés restent bons bien plus longtemps. Une prochaine campagne de distribution est prévue, nous vous tiendrons informés de la date.

Dès 2024, de nouvelles consignes de tri sont mises en place comme ne pas empiler les déchets dans la poubelle jaune, disposer d'un composte pour ne plus jeter vos déchets organiques dans la poubelle verte ou encore l'espacement du ramassage des poubelles vertes à **tous les 15 jours**. Je vous laisse découvrir tous les détails dans notre dossier du mois !



LES BONS PLANS

Sandrine LECOUTRE, Maire

**ERRATUM** : Enfants St-Clairois de moins de 18 ans vous avez accompli une prouesse et avez été médaillé pour ?  
Contactez la mairie !  
Envoyez toutes les informations avant le 1er décembre à [communication@mairie-stclairdurhone.com](mailto:communication@mairie-stclairdurhone.com)

Osmose thérapie  
Mme. Navarro vous reçoit dans son cabinet 65, rue du Stade en tant que praticienne en irrigation du colon et massage bien-être.  
Contact : 06 23 82 26 21



Extension des consignes de tri pour la Communauté de Communes, qu'est-ce qui change ? On fait le point !

**LA POUBELLE JAUNE**

**Le petit rappel** : la poubelle jaune est la poubelle de tri.

**Celle-ci accueille** : le métal, les papiers et emballages en carton/papier et le plastique.

**Comment bien les trier en 3 étapes** :

1. Bien les **vider** mais inutile de les laver ;
2. Les **laisser en vrac**, pas besoin de sac ;
3. **Ne pas les imbriqués**, car les déchets imbriqués ne peuvent pas être recyclés.

**LE VERRE**

**Le petit rappel** : le verre peut être soit déposé dans un conteneur soit être ramassé une fois par mois devant votre porte. Pour cela, il faut mettre le verre en bac de 5kg maximum.

**Comment bien jeter le verre ?**

1. Bien les **vider** mais inutile de les laver ;
2. **Ne pas jeter la vaisselle cassée** qui va dans la poubelle d'ordure ménagère ;
3. **Enlever** les bouchons.

**LA POUBELLE VERTE (parfois grise)**

**Le petit rappel** : la poubelle verte est la poubelle non-recyclable.

**Celle-ci accueille** : tout ce que vous ne pouvez pas jeter dans les autres poubelles (tri, verre et composte).

**Les poubelles vertes seront ramassées tous les 15 jours à partir de 2024.**

**Comment bien utiliser cette poubelle pour ne pas qu'elle déborde** :

1. Pensez à bien **trier**
2. Jetez vos déchets organiques dans votre **composte** !

**LE COMPOSTE**

**Le petit rappel** : le composte est la poubelle des déchets organiques.

**Le composte accueille** : le reste des repas, les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'œuf, marc de café, feuilles mortes, journal, cendres et tant d'autres choses...

**Comment installer un composte chez soi** :

1. **Contactez** la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône au **04 74 29 31 15** ;
2. **Demandez** votre composte si vous êtes en maison ou votre lombricomposte si vous êtes en appartement ;
3. **Suivez** une formation, **remettez** votre contribution financière et le tour est joué : plus qu'à **l'installer** et y **jeter vos déchets organiques**.

**ET POUR LES AUTRES DÉCHETS ?**

Certains déchets ne peuvent être jetés dans les poubelles utilisées au quotidien. Comme :

1. Les déchets venant du **jardin** (tonte de gazon, branchages...)
2. Les déchets **encombrants** (meubles, électroménagers, matelas...)
3. Les déchets **toxiques** (l'huile...)

**Alors, rendez-vous à la déchetterie de la ZA Varambon avec un justificatif de domicile pour les jeter !**

D'autres déchets encore ne peuvent être jetés ni à la poubelle, ni à la déchetterie. Généralement ce sont : les piles, les cartouches d'encre vides, les vêtements, les médicaments, les radios, les pneus... Pour chacun d'entre eux, **des collectes spéciales** sont organisées à des dates précises communiquées par la CC EBER et des bornes sont installées un peu partout dans la communauté de communes.

Ici, en mairie, on récupère vos vieilles lunettes !





ENFANCE

## LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT "GRAINES D'ENVOL"

Un LAEP ouvre sur la commune au 1er janvier 2024

Le LAEP est un lieu d'accompagnement et de soutiens à la parentalité entièrement anonyme. Celui-ci est ouvert une matinée par semaine en présence d'accueillants. L'occasion de passer du bon temps avec son enfant, partager son expérience avec d'autres parents et rencontrer des professionnels formés à l'écoute. **Ce lieu est ouvert à tous !** Aux futurs parents et aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'au moins un parent ou grand-parent.

**Rendez-vous sur la page Facebook :** "LAEP Graines d'envol" pour retrouver toutes les dernières informations.

### Accès libre et gratuit de 08h30 à 11h30

(hors vacances scolaires).

- Les vendredis impairs au Pôle Petite Enfance (46, rue Emile Faure 38370 Saint-Clair-du-Rhône).
- Les mercredis pairs au foyer Cantedor (1, rue Olympe de Gouges, 38370 Les-Roches-de-Condrieu)



SÉCURITÉ

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Mardi 24 octobre matin, le tout premier exercice sur table de mise en place du Plan Communal de Sauvegarde a eu lieu au sein de la Mairie.



### Le Plan Communal de Sauvegarde, c'est quoi ?

C'est un outil réalisé à l'échelle communale déclenché à la demande du préfet, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.



### Quel est le but de faire un exercice ?

L'exercice permet de s'assurer du bon fonctionnement du Plan Communal de Sauvegarde et de créer un "mécanisme" pour chaque acteur du Plan Communal de Sauvegarde afin d'être prêt en cas de crise.

### Comment suis-je tenu informer lors d'un déclenchement d'un PCS ?

Tout déclenchement de Plan Communal de Sauvegarde se fait par le système de téléalerte via l'envoi d'un SMS sur votre téléphone portable.

### Comment faire pour m'inscrire à la téléalerte ?



Si vous n'êtes pas encore inscrit à la téléalerte, vous pouvez le faire sur notre site internet [www.st-clair-du-rhone.fr](http://www.st-clair-du-rhone.fr) ou vous rendre à l'accueil de la Mairie pour remplir votre fiche.

### Où puis-je me renseigner pour obtenir plus d'informations concernant le PCS ?



La Mairie vous met à disposition le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Celui-ci est disponible en Mairie et sur notre site internet.



SONDAGE

## ENQUÊTE DE LA MAIRIE

Dans un souci d'amélioration de notre communication avec vous, nous cherchons les meilleurs moyens pour communiquer !

Ainsi, nous avons 2 questions pour vous ?

1. Lisez-vous la lettre **mensuelle** "Saint-Clair-du-Rhône et vous ?"

2. Préfereriez-vous un magazine **trimestriel** ?

OUI

NON



OUI

NON



Entourez votre choix

Merci de retourner ce coupon en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres) ou de répondre via le site internet avant le mardi 28 novembre.

Pour répondre en ligne, scannez le QR Code :





L'AGENDA



## DIMANCHE 26 NOVEMBRE À 17:00

A la salle de spectacles

La compagnie Bruit'Collage nous présente : "l'exposé loupé" ! Un spectacle savant, surprenant, intrigant... On sourit, on chante, on danse. Grâce à son approche si particulière, l'exposé éveille la curiosité, bouscule les émotions, et amène le public à s'interroger : "Rêve ou réalité ?"

Spectacle tout public.



## SAMEDI 18 NOVEMBRE À PARTIR DE 10:30

Matinée Beaujolais Nouveau avec l'ASR Football au stade Henry Fouchard aux Roches de Condrieu. Puis match à 14:00 !

## DIMANCHE 19 NOVEMBRE À PARTIR DE 08:00

L'ACCA organise une paella aux fruits de mer sur la place de la Mairie avec buvette et saucisse au vin.

## DIMANCHE 19 NOVEMBRE DE 07:00 À 16:00

Le Sou des Ecoles organise une brocante espace Jean Fournet. Restauration et buvette sur place



## SAMEDI 09 DÉCEMBRE À 20:30

à la salle de spectacles

Concert avec Thaïs en duo avec une violoncelliste.

D'une voix douce et enchanteresse Thaïs avec sa guitare & accompagnée par une violoncelliste saura ravir vos oreilles avec de la musique tantôt douce tantôt entraînante.

Billetterie sur place. Règlement espèces ou chèque

Adulte : 8€ / - de 12 ans : 6€ / - de 6 ans : gratuit

Réservation au : 06.15.38.49.42

ou par email : culture@mairie-stclairdurhone.com



## DU 20 AU 24 NOVEMBRE

Aikido Condrieu fête ses 30 ans !

Retrouvez tout leur programme sur l'agenda du site internet de la Mairie



## VENDREDI 1 DÉCEMBRE DE 17:00 À 23:00 & SAMEDI 2 DÉCEMBRE DE 10:00 À 18:00

- Marché de Noël du Comité des Fêtes à l'espace Jean Fournet (complexe)



Plus d'informations sur la page Facebook du Comité des Fêtes : <https://www.facebook.com/stclairdurhone>  
Entrée gratuite



## VIE ASSOCIATIVE

### JEUDI 16 NOVEMBRE À 18:00

Fête du Beaujolais Nouveau avec les vignerons de St Clair au Complexe Jean Fournet.

### VENDREDI 17 NOVEMBRE À 19:00 & 19:30

Randonnée nocturne avec Randoxygène.

Départ de la Chapelle de Glay.

Adulte : 8€ / enfants -12 ans : 3€

Lampe et gilet fluo obligatoire.



### SAMEDI 18 NOVEMBRE À PARTIR DE 09:00

L'association des Séniors "Les Gaulois" organise leur toute première matinée Tomme Daubée / saucisses sur la place Charles de Gaulle.

### DIMANCHE 26 NOVEMBRE A 15:00

Match Séniors de rugby au stade de Varambon  
Rugby Club Rhodanien VS Royans Sport



### SAMEDI 02 DÉCEMBRE A 14:00 & 15:30

Matchs Jeunes de rugby au stade de Varambon  
14:00 - Rugby Club Rhodanien cadets VS Royans Vercors  
15:30 - Rugby Club Rhodanien Juniors vs Sud Grésivaudan



### DIMANCHE 10 DÉCEMBRE A 15:00

Match Séniors de rugby au stade de Varambon  
Rugby Club Rhodanien VS St Vallier Sportif



## LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme. MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



Retrouvez-nous sur  
facebook.

Vivre en Harmonie  
à Saint Clair du Rhône

Liste  
**VIVRE  
EN HARMONIE**  
à Saint Clair du Rhône



vivreenharmonie2020@gmail.com